



Objectifs pédagogiques :

- Etre capable d'assurer les missions et activités relatives au métier d'AEPE
- Assurer ses fonctions de manière autonome en s'adaptant aux situations et aux clients
- Accompagner le développement du jeune enfant (EP1)
- Exercer son activité en accueil collectif (EP2)
- Exercer son activité en accueil individuel (EP3)
- Réaliser les deux fiches relatives à l'épreuve EP1 et se préparer à la session de validation devant le jury
- Obtenir la certification de Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- Intervenir de façon adaptée auprès d'enfants en situation de handicap

Prérequis :

- Titulaire d'un CAP/BC/BAC validé
- Intérêt pour les métiers de la petite enfance
- Maîtrise de la langue française/ bonne élocution
- Disponible

Aptitudes :

- Personnes souhaitant se former dans le domaine de la petite enfance
- Motivé et dynamique, aimant les enfants
- Bon relationnel, patience
- Obtenir un diplôme de niveau 3 (CAP)

Organisation de la formation :

Délai de réponse : 72h maxi

Démarrage de la formation : juin à octobre

Lieu : 3 Rue Chevandier 26000 Valence/26240 Saint Vallier.

Durée : 24 Mois dont 470h en centre de formation.

Rythme : La formation est organisée sur un rythme de 1 à 2 jours par semaine (présentiel ou à distance) et le reste en entreprise

Durée hebdomadaire : 35 H

Horaires de la formation : Matin 9h-12h, après-midi 13h-17h. (7h par jour)

Modalités : Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé, apports théoriques (en grands groupes, en apprentissages individuels – usage de plateformes...) et entraînements pratiques (études de cas, mises en situation, jeux de rôles...), Pas de possibilité de valider 1 ou des blocs de compétences –pas d'équivalence ou de passerelle- en continuité-salles techniques.

Tarifs : à partir de 7000€, frais pris en charge par l'OPCO de l'entreprise

Contenu :

La formation se compose de plusieurs modules :

1. EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
2. EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
3. EP3 : Exercer son activité en accueil individuel
4. PSE : Prévention Santé Environnement
5. Chef d'œuvre
** Modules transversaux en fonction du niveau de l'apprenant et du positionnement à l'entrée.*

Ressources et moyens pédagogiques :

Cette formation est une formation en alternance. L'acquisition des compétences se fera tant en entreprise qu'en centre de formation.

- Documents et supports de formation projetés.
- Apports théoriques et règlementaires en lien direct avec le métier visé.
- Apprentissages par des mises en situations professionnelles.
- Livrets d'apprentissage et ressources pédagogiques numériques. (Plateforme numérique de formation)
- Quiz en salle et à distance
- Analyse des réalisations et expériences

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.
- Questions orales ou écrites. (QCM)
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Evaluation en cours d'année
- Deux fiches de soin à réaliser.

Validation de la formation :

Obtention du diplôme CAP de niveau 3

La délivrance du diplôme est conditionnée par le passage d'un examen.

Lors de l'examen, si vous avez une moyenne d'au moins 10/20 aux 3 épreuves professionnelles et au moins 10/20 de moyenne à la totalité des épreuves (professionnelles + générales), vous obtenez le diplôme

Transmission de deux fiches relatives à l'épreuve EP1 :

- Les deux fiches sont à apporter le jour de l'épreuve en double exemplaire (un exemplaire par membre du jury, vous pouvez également prévoir un exemplaire supplémentaire pour vous).

Résultat de la formation :

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue nous renforçons nos dispositifs de mesure par :

1. Un bilan interne de fin de formation.
2. Un audit de conformité du centre de formation.
3. Une surveillance de notre taux de satisfaction.



77 votants –années 2021-2023

Taux de réussite à l'examen : 100%-2022



Description du métier :

- Exerce ses activités dans le respect des besoins de l'enfant, de ses droits et de son individualité
- Participe avec les autres professionnels à la construction de l'identité de l'enfant, à son épanouissement dans le respect des choix des parents
- Établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et propose un accueil et un accompagnement de qualité

Emplois visés :

- Assistante petite enfance
- ATSEM
- animateur en centre de loisirs
- Assistant parents/enfants à domicile
- Travail en MAM (Maison d'Assistants Maternels)
- Assistants maternels

Poursuite d'études :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Concours atsem
- Moniteur éducateur
- Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)
- Bac pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires)

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap nous mettons en œuvre :

- Un accueil à temps partiel
- Une durée adaptée de formation
- Des modalités adaptées de validation de la formation professionnelle

Référent handicap : Déborah Malouema **Numéro de téléphone :** 06 35 56 25 07